

Le secteur de l'assainissement non collectif en quête d'un nouveau souffle



Simplifier, sécuriser, rendre les filières plus abordables : tels sont les mots d'ordre qui guident actuellement le marché de l'assainissement non-collectif. Soucieux de coller aux attentes et aux capacités financières très contraintes de leurs clients, les fabricants élargissent leurs offres et diversifient leurs gammes pour couvrir la plus importante part possible d'un marché qui souffre.

Par Christophe Bouchet

ABSTRACT The individual sanitation sector seeking a new breath of life.

To make processes simpler, more secure and more affordable: such are the watchwords currently guiding the individual sanitation market. Anxious to meet the expectations and limited financial capabilities of their customers, manufacturers are broadening their offers and diversifying their ranges to cover the largest possible fraction of a market in difficulty.

On le sait bien, l'investissement dans un système d'assainissement non collectif représente un budget conséquent. Ce coût s'établit, en moyenne, entre 6200 et 7500 euros hors taxes selon l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) en fonction de nombreux facteurs dont les principaux sont la nature du terrain considéré, la technique choisie et la capacité du système posé. Il est éminemment variable. Le prix d'une micro-station (4-6 EH), hors taxes, oscille ainsi entre 5000 et 9000 €, celui d'un filtre compact

entre 6000 et 12000 €. Mais surtout, ces prix ne sont pas représentatifs de ce que coûte réellement un système d'assainissement non-collectif si l'on veut bien considérer qu'il faut, pour se faire une idée relativement précise de son prix de revient, y ajouter l'entretien et les consommables. En théorie, rien d'original, il suffira d'intégrer une estimation du coût global sur 15 ans pour boucler le comparatif, évaluer ses propres possibilités financières et les contraintes associées aux différents systèmes pour faire son choix. En pratique,

il est difficile et aléatoire d'aller plus loin. Car c'est ici que s'arrêtent la plupart des consensus qui portent la profession. S'il veut malgré tout tenter d'approfondir ses recherches pour étayer ses choix, le client devra comparer les données émises par les différents fabricants présents sur le marché en évoluant à travers les arcanes d'un univers qui, au plan technique, le dépasse largement.

C'est que cette approche coût global, légitime et saine dès lors qu'elle ne prime ni sur les besoins ni sur les contraintes, se trouve contrariée par un marché très concurrentiel et une conjoncture économique très délicate.

Une approche coût global contrariée par un marché concurrentiel et une conjoncture délicate

On ne s'attardera pas ici sur l'état du marché immobilier dont nul n'entrevoit de rebond, ni à court, ni à moyen terme. Stagnation économique, chômage élevé, surévaluation des prix et fiscalité dissuasive tirent la demande à la baisse, entraînant du même coup dans sa chute le marché de l'ANC. Du côté de la rénovation, qui concerne selon l'APMS 90 % des 10 000 à 15 000 micros-stations posées chaque année en France, c'est à peine mieux. Dans tous les cas de figure, le consommateur compare, évalue, quand il ne retarde ou

La Boxeparco® lisse le coût global en facilitant l'investissement sur une durée moins longue que les filières à zéolithe, collant ainsi plus étroitement aux attentes du marché.



Eparco

n'ajourne pas tout bonnement sa décision. Dans tous les cas, il compte. Certaines décisions se prennent pour quelques dizaines d'euros de plus ou de moins. Bien difficile dans ce contexte, de parler coût global. « Le marché est atone, confirme Laurent Jeanne chez L'Assainissement Autonome. Les volumes se sont tassés du fait de la situation du marché de la construction autant que de la rénovation et les prix sont tirés vers le bas, au détriment parfois du dimensionnement ou même de l'installation. Les produits moyens et

hauts de gamme sont plus impactés que les produits d'entrée de gamme. L'état du marché est cependant assez hétérogène ». Une analyse confirmée par Stéphane Bavaveas, Eparco. « Le marché de l'assainissement non collectif est désormais composé d'une mosaïque de petits marchés locaux, explique-t-il. Là où il y a une volonté politique et des Spanc dynamiques, le marché se développe. Des bureaux d'études professionnels et des entreprises de pose spécialisées amplifient le phénomène. Ailleurs règne un grand calme. Ainsi, d'un département à l'autre, et même d'une collectivité à l'autre, la situation peut être radicalement différente ».

Plusieurs fabricants ont donc choisi de diversifier leurs gammes de manière à abaisser le montant de l'investissement sans transiger sur la qualité des prestations fournies. C'est la stratégie choisie par Eparco avec sa Bexeparci qui constitue, à côté des filières à zéolithe traditionnelles, une nouvelle offre simple et attractive. « Jusqu'à présent, Eparco se situait sur le segment haut du marché avec la

Filières compactes: de moins en moins exceptionnelles...

La loi pour l'accès au logement et pour un urbanisme rénové, dite loi ALUR, votée en mars 2014, a pour objectif de lutter contre l'artificialisation des sols en densifiant les zones pavillonnaires.



Elle a pour ceci supprimé les coefficients d'occupation des sols et la taille minimum des terrains recensés au sein des plans locaux d'urbanisme (PLU). Cette réduction de la taille des terrains constructibles pourrait avoir plusieurs effets dont celui de conduire à recourir plus fréquemment aux filières dites compactes, notamment les filtres compacts et les micro-stations, jadis considérées comme des solutions exceptionnelles, voire dérogatoires.



Simop

Le filtre compact Bionut® de Simop se compose d'une fosse et d'un filtre garni d'un média filtrant organique, végétal et compostable, constitué d'un massif filtrant de coquilles de noixettes, renouvelable tous les dix ans. Le système, conçu pour répondre à l'évolution de la demande, est éligible à l'éco-prêt.

Stoc Environnement associe différentes techniques épuratoires pour élargir son offre en ANC et en semi-collectif: de 2 jusqu'à 1 000 EH avec Hybrido®.



Stoc Environnement

filière zéolithe, explique Stéphane Bava-veas, P-DG d'Eparco. *Nous avons souhaité nous positionner également sur le milieu de gamme avec une nouvelle offre reposant sur une technique fosse/filtre et des technologies compactes, packagées, garanties, issues des techniques traditionnelles d'assainissement. Plus accessible économiquement, cette gamme de 4 à 12 EH se compose de deux cuves en polyéthylène et d'un média filtrant à base d'écorces de pin d'une durée de vie de 10 ans* ». Aussi efficace en termes de rendement épuratoire mais plus accessible économiquement, la Boxeparco lisse le coût global en facilitant l'investissement sur une durée moins longue que les filières à zéolithe, collant ainsi plus étroitement aux attentes du marché. Pour arriver à ce résultat, Eparco a misé sur un média filtrant plus accessible mais aussi sur des frais de pose réduits au strict minimum. Son application tournant sous iOS et Android délivrant des alertes sur un Smartphone en cas de vidange nécessaire de la fosse ou de dysfonctionnement du filtre, est conçue pour achever de séduire un utilisateur résolubilisé.

Afin d'étoffer sa gamme et surtout répondre aux besoins du marché, Simop a récemment présenté Bionut®, une filière compacte adaptée aux habitats individuels et ensembles collectifs de 5 à 20 équivalents habitants. Bionut® est une filière conçue pour le neuf et la réhabilitation, en usage permanent comme intermittent (exemple: maison secondaire), sans réglage et sans

apport d'énergie. Elle se compose d'une fosse toutes eaux et d'une cuve de traitement constituée d'un massif filtrant à base de coquilles de noix. Il est renouvelable tous les dix ans et recyclable par compostage. Alors qu'il faut disposer d'un terrain perméable et consacrer 200 m² pour un épandage classique par tranchée d'épandage, le système compact Bionut® ne nécessitera seulement que 10 m² au maximum pour une habitation de 5 personnes. Sa pose est simple et rapide, et possible même en présence de contraintes importantes telles qu'une nappe phréatique



L'Assainissement Autonome associe deux gammes agréées pour mieux coller aux attentes du marché: la gamme Compact'O ST2 (4 à 6 EH) avec fosse toutes eaux double cuve (entre 3 600 et 5 000 litres) et la gamme Compact'O ST (4 à 6 EH) dotée d'une fosse toutes eaux mono-cuve (3 000 et 4 000 litres). Elles s'élargissent vers des capacités plus importantes en filtration (jusqu'à 16 EH), mais aussi en mini-station (de 18 à 48 EH) avec la nouvelle gamme Fluidifix®.

Un nouveau venu sur le marché de l'ANC

Innoclair, récemment créée par Hugues Rault son Directeur Général et Jérôme Esseul son associé, a obtenu l'agrément (n° 2014-015) de son actuel unique modèle au mois de septembre 2014. Basée dans le Morbihan, elle fait fabriquer sa micro-station par l'entreprise Kerpont Plastique à Lorient. « Notre objectif, en concevant la micro-station NG 6, était de faciliter fortement le travail du terrassier, et de sécuriser la maîtrise des MES dans le rejet, explique Hugues Rault. Pour le travail des TP, nous avons travaillé sur 2 axes: la forme de la cuve qui permet de bien résister à la poussée en nappe et



évite l'usage du béton ou des sangles dans la majorité des cas, et la non-ventilation à poser sur le toit de l'habitation ». Cette particularité permet d'éviter les ventilations disgracieuses, ainsi que les risques de non-conformité de l'annexe 2§1 de l'arrêté du 27 avril 2012 concernant le dégagement d'odeurs. « Pour la maîtrise des MES, nous avons déposé 4 brevets concernant la conception du clarificateur et de la recirculation. La consécration est que nous obtenons les meilleurs résultats publiés en qualité de rejets MES ».

ou une hauteur de remblaiement de 60 cm. Le système, conçu pour répondre à l'évolution de la demande, est éligible à l'éco-prêt (éco-PTZ).

De son côté, Premier Tech Aqua, fabricant de filtres compacts depuis plus de 20 ans (avec son filtre de fragments de coco,

Le PANANC 2014-2019 : une feuille de route pour les 5 années à venir

Dans la continuité du plan d'action national sur l'assainissement non-collectif 2009-2013, le PANANC 2014-2019 doit intégrer de nouvelles actions de manière à favoriser la mise en œuvre de la réglementation tout en simplifiant et en sécurisant les procédures, notamment au bénéfice de l'utilisateur. Le plan regroupe 12 actions réparties selon les 4 axes suivant : l'amélioration des connaissances, la formation, la garantie des installations et l'accompagnement à l'échelon local.



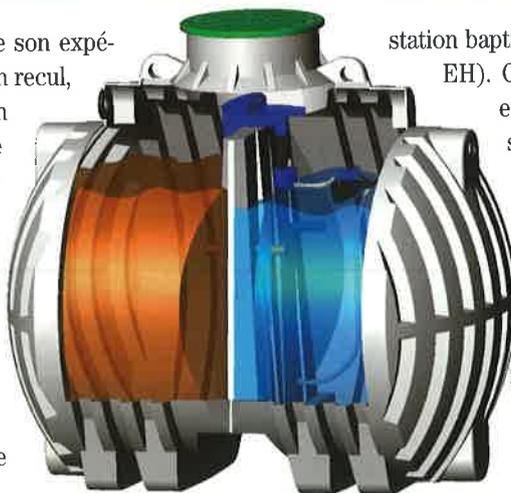
Construit à partir du bilan du plan précédent, cette nouvelle mouture intégrera de nombreuses recommandations portant notamment sur l'intégration dans la procédure d'agrément d'un volume minimum pour la décantation dans les filières agréées, un renforcement des exigences du protocole d'essai "marquage CE", une harmonisation des pratiques des organismes notifiés, une accélération de la mise en place de l'observatoire national de l'ANC et la mise en œuvre d'un suivi en conditions réelles, in situ et national.

média filtrant végétal), propose la gamme Ecoflo® disponible de 4 à 20 EH en polyéthylène, polyester ou béton et en version monobloc ou cuves séparées. Ceci permettant de répondre à toutes typologies de

La nouvelle micro-station Puroo® d'ATB repose sur une version simplifiée du procédé SBR conçue pour simplifier et alléger l'entretien.

terrain. Fort de son expérience et de son recul, Premier Tech Aqua propose une double garantie : 10 ans sur les enveloppes externes et 10 ans sur le milieu filtrant et les équipements de procédé.

L'Assainissement Autonome associe deux gammes agréées pour coller au mieux aux attentes du marché. La gamme Compact'O ST2 (4 à 6 EH) avec fosse toutes eaux double cuve et des volumes conséquents (entre 3600 et 5000 litres) qui figurent parmi les plus généreusement dimensionnés du marché, et la gamme Compact'O ST (4 à 6 EH) dotée d'une fosse toutes eaux mono-cuve (3000 et 4000 litres), « plus accessible et par conséquent plus conforme à la réalité du marché actuel », comme le souligne Laurent Jeanne. Une extension de gamme (8, 10, 12 et 16 EH), est également attendue qui doit permettre d'élargir l'offre un peu plus encore. L'Assainissement Autonome a également lancé à Pollutec 2014, une mini-



station baptisée Fluidifix® (18 à 48 EH). Composée de 4 cuves en PEHD, elle repose sur un procédé lit fluidisé. « Nous considérons que la gamme filtration est bien adaptée jusqu'à 20 EH, explique Laurent Jeanne. Au-delà, les coûts sont moins compétitifs. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré nous orienter

vers une mini-station pour compléter notre offre avec un produit économiquement très bien placé ».

Les micro-stations évoluent également pour coller au marché. Mû par une démarche reposant sur le long terme et par un souci d'amélioration constante, Eloy Water a présenté en début d'année une évolution de ses micro-stations Oxyfix® C90. La gamme a d'abord fait l'objet d'une extension avec l'ajout d'une 7 EH, d'une 14-17 et d'une 18-20 EH au sein d'une gamme qui s'étend désormais de 4 à 20 EH. « Il était important de pouvoir répondre au plus près des dimensionnements souhaités sur le terrain et de pouvoir présenter aux clients une gamme encore plus étagée », explique Nicolas Schroeder, directeur commercial chez Eloy Water France. Autre évolution, le fonctionnement de la micro-station a été optimisé pour plus de fiabilité et un coût d'exploitation en baisse. « Certaines pièces ont été remplacées par de nouveaux composants qui délivrent des performances identiques tout en engendrant des consommations inférieures, souligne Nicolas Schroeder. Ces ajustements permettent également d'allonger la durée de vie des systèmes ».

Démarche analogue chez Sebico, qui, avec sa micro-station Aquaméris 2 (4-6 EH), reste fidèle au principe de la culture fixée mais devient mono-cuve pour gagner en compacité et en simplicité de pose. Elle conserve un volume de prétraitement important (2500 litres) pour espacer la fréquence de vidange. Allégée, simplifiée, Aquaméris devient plus accessible et plus compétitive en conservant l'essentiel de ses performances épuratoires.

Stoc Environnement a également simpli-



Premier Tech Aqua propose la gamme de filtres compacts (média filtrant 100 % naturel fait de fragments de coco renouvelés) Ecoflo® disponible de 4 à 20 EH en polyéthylène, polyester ou béton et en version monobloc ou cuves séparées. Des dispositifs ultra compacts, faciles à poser, fiables, économiques et sans énergie.

Tricel mise sur l'investissement à long terme pour l'usager et confirme sa stratégie mono-produit en micro-stations à culture fixée. Simples, robustes et fiables, elles ne présentent aucun risque de colmatage et n'impliquent pas de coûteux remplacements de média filtrant. Cette offre est mariée avec un service de qualité, qui repose sur un réseau dense de Partenaires exclusifs Tricel : de profil technique avant tout, ces distributeurs spécialisés assurent la livraison sur chantier, la mise en route gratuite et systématique de toutes les micro-stations livrées, ainsi que les contrats de maintenance et d'entretien.



fié et amélioré la visibilité de son offre. Trois gammes coexistent pour répondre à la plupart des attentes: la gamme "Simpleco" avec la micro-station mono-cuve Oxy 5 (cuve en PEHD), réglable en fonction de l'activité de la maison, la gamme "Premium" avec la station d'épuration Top Oxy (cuve en PP), plus compacte (1,8 à 5 m²), insonorisée et recyclable, et enfin la gamme "Privilège" avec la micro-station

Oxyfiltre (5 à 17 EH, cuve en PEHD) première gamme de micro-station d'épuration individuelle agréée pour le fonctionnement par intermittence. Cette dernière filière est sécurisée en aval par un filtre à zéolithe permettant le redémarrage après une période de très faible activité.



La filière Enviro)Septic ne nécessite ni entretien, ni électricité, ni changement de pièces mécaniques ou remplacement de média.

Fournisseurs référencés dans le Guide de l'eau

Activité : Assainissement non collectif

GUIDE DE L'EAU

GUIDE DE L'EAU | LA REVUE "E-111" | LES ÉDITIONS

OFFRE DE BIENS ET DE SERVICES

TRouver rapidement un fournisseur dans le domaine de l'eau

RECHERCHE AVANCÉE

ACTIVITÉ : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PAÏS : FRANCE

DEPARTEMENT : SAATCHOIS

COMMUNE : VILLI

CA. COMM. : SAATCHOIS

APPROXIM. : SAATCHOIS

ANNUAIRE DE VOTRE RECHERCHE : 64 entreprises(s) trouvée(s)



ATB FRANCE SAS
L'Orpère
52220 Babouy
Tel : 02 43 06 61 20

INFO



ELEY WATER
29, Grande Rue
59100 Roubaix
Tel : 01 80 96 38 40

INFO



GRAP (Généralistes de l'Assainissement)
42, route d'Emmeline
87120 Gauthiers Gare
Tel : 03 88 48 73 15

INFO



SEBECO SERVICE
38 & 46 rue Jean Allemand
92430 Villemerville
Tel : 0920 90 12 12

INFO



HYDROCO SAS
Zone Industrielle Route d'Autry
14800 Bierville
Tel : 02 31 22 94 96

INFO



L'ASSAINISSEMENT AUTONOME
13, rue de Loyot Zone Industrielle
29113 Sédun
Tel : 02 98 48 22 81

INFO



QUEST ENVIRONNEMENT
12, rue Saint Victor de Paul
89000 Fontaines
Tel : 05 49 11 74 92

INFO



SAINT DIEZIER ENVIRONNEMENT
Rue Guy Lurac 21
50147 Gondcourt
Tel : 03 28 55 25 10

INFO



TRICEL France
17 Avenue de la Haie au Barilard
84500 Marçay
Tel : 03 49 93 93 60

INFO



FONDASIS
Tel : 04 90 31 23 96
290, rue des Galoubets 84075 Avignon Cedex 3

INFO



ADIS EXHIN
Charleville

INFO



BELAB
Florange

INFO



BIOREST France
Villeneuve-les-Bouloc

INFO



BIORUCK sas
L-4940 Hatchingange

INFO



BITEC ENVIRONNEMENT
Harleur

INFO



BOUYE'S ENGINEERING SAS
Sedun

INFO



BEARD
Port Aulmer Cedex

INFO



BORAL II France
Agen cedex 9

INFO



CABY SA
Thun Saint Amand

INFO



CESTELAI ASBL
B-4000 Leloup

INFO



COC Environnement
Horzilly

INFO



DBO Support France
Brée

INFO



DM (Dépassement Fourniture Maintenance)
Vilprieux

INFO



DMT Environmental Technology
La Chaussée Saint Victor

INFO

FAUCLIN
Cambrai

INFO

ECOSION WATER TECHNOLOGIES
BE 3000 Saint Trond

INFO

EPARCO
Senan

INFO

EPUR NATURE
Caumont sur Charance

INFO

EOUR SA
B-4100 Grâce-Hollogne

INFO

GEOPHY'S
Sigonfex

INFO

GROUPE FP
Jarnosse

INFO

H2O INFINITY
Calais

INFO

IFA ENVIRONNEMENT
Fréshes

INFO

IFA DE FRANCE ASSAINISSEMENT
Erveux

INFO

IHNICLEAR
Meyzeville

INFO

INFINITY EAU SOLUTIONS
Gouarec

INFO

IONISSEAN ENVIRONNEMENT
Paris

INFO

LANDO I FRANCE SAS
Mihouse Cedex 2

INFO

NIO ERD
Pikam

INFO

NEROPUR
Charleville-Mézières

INFO

NOVIRTESS
La Rochele

INFO

OISEL ENVIRONNEMENT
Dammans les Lys

INFO

OUEST AM
Le Phau Cedex

INFO

PAV NIDON
La Renaudière

INFO

P&K ENVIRONNEMENT
Gottenhouse

INFO

PENT P PLASTIQUES
Carpouet

INFO

PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT
Graveson

INFO

PREMIER TECH AQUA
Châteauvieux d'Ille et Vilaine

INFO

PREMIER TECH ENVIRONNEMENT
Basse Goulaine

INFO

PRODIAL EUROPE
BE 6800 Roulers

INFO

PROGISEN
Etzram

INFO

PUN PLASTIQUES
Reims Cedex 2

INFO

PURE ENVIRONNEMENT
Perpignan

INFO

RIG EMI
Corte

INFO

SALIER
26500 Arganda del Rey Madrid Espagne

INFO

SERPA
Evreux Cedex 9

INFO

SIBELCO France
Courbevoie Cedex

INFO

SILAN
Albion

INFO

SIMB
Sautron

INFO

SLOC ENVIRONNEMENT
La Farlede

INFO

STRADAL SAS
Cergy Pontoise Cedex

INFO

VIDAM
Amiens Cedex 1

INFO

VYLEN WATER SOLUTIONS FRANCE
Nanterre Cedex

INFO

IMPRIMER | EXPORTER | RETOURNER

X-Perco® d'Eloy Water se compose d'une cuve unique rectangulaire en polyéthylène roto-moulé comprenant une zone de décantation et une zone de traitement garnie d'un média filtrant issu de fibres naturelles de bois et de lignite.



Eloy Water

Dans le même esprit, son partenaire Neve Environnement, a obtenu le prix spécial du jury au Trophée de l'économie circulaire pour son concept innovant Autono® qui associe sur un même site traitement des eaux usées, des boues et réutilisation des eaux traitées. Ces démarches permettent de re-solvabiliser les acheteurs tout en évitant de retarder

ou de reporter les réhabilitations souvent nécessaires pour protéger l'environnement et respecter la salubrité publique. La robustesse et la sécurité sont des valeurs en hausse. C'est le sens du positionnement de DBO Expert France avec la technologie Enviro))Septic qui propose une filière venant améliorer les performances des filières dites traditionnelles. « Nous propo-

sons aujourd'hui une technologie simple et rustique, qui répond aux attentes des par-

ticuliers, explique Rodolphe Godet chez DBO Expert. En effet, une fois installée, celle-ci ne demande pas d'entretien à part la vidange de la fosse toutes eaux, pas de problématique d'énergie, de changement de pièce mécanique ou de remplacement de média filtrant. Il faut bien comprendre que dans l'esprit du propriétaire, l'assainissement est une charge financière: à nous de proposer des solutions économiques, fiables et pérennes aux particuliers. Ils ne souhaitent pas s'encombrer de préoccupations techniques et financières ».

Certains constructeurs combinent ce virage avec un élargissement de leur offre, partant du principe que les différentes solutions présentes sur le marché répondent à des besoins différents qui ne doivent pas être systématiquement opposés. Une stratégie qui présente l'avantage de couvrir une part plus importante du marché tout en revenant aux fondamentaux: quelle filière pour quels besoins?

Revenir aux fondamentaux: quelle filière pour quels besoins?

Certains constructeurs comme Sotralentz, Sebico, ou Stoc Environnement proposent

Un système d'épandage en blocs de fibres minérales pour la restitution de l'eau dans les sols

Le système DRAINROCK™ est une nouvelle solution développée par ROCKWOOL Core Solutions qui répond bien aux besoins des collectivités, des entreprises et des particuliers pour la gestion des eaux pluviales, des eaux de process et des eaux traitées après biofiltration (ANC).

l'environnement. Grâce à sa capacité d'absorption, il restitue presque 100 % de son volume en eau et permet de lutter contre les inondations et les sécheresses. Sa capacité d'absorption des eaux de surfaces évite la prolifération des moustiques et préserve ainsi le bien-



L1 : 2 m minimum d'une clôture

- 1 Arrivée des eaux chargées
- 2 Cuve de décantation
- 3 Filtre biologique avec support de bio filtration CLEANROCK®
- 4 Blocs DRAINROCK™ avec drain intégré Ø 100 et 110
- 5 Bouchons Ø 100 ou 110 ou tube de relevage

Grâce à sa composition en fibres minérales, hydrophiles et totalement perméables, le système DRAINROCK™ absorbe puis diffuse les eaux dans les sols, respectant et préservant naturellement le cycle de l'eau. Le système DRAINROCK™ est facile à installer (sans besoin de matériau de remblai ni géotextile), sans risques de pollution, ni de perturbation pour

être des populations. Il s'adapte à tous les types de sols et de configuration de terrain. À titre d'exemple, une maison individuelle située sur un terrain de type terre végétale en Loire-Atlantique avec une toiture de 120 m² ne nécessitera qu'une demi-journée de travail pour la pose d'une vingtaine de blocs DRAINROCK™.



Stradal

Stradal propose une large gamme de fillères Epurba Compact en béton et Stratepur en polyester armé de 4 à 20 EH

Les micro-stations d'épuration biologique « Picobells » commercialisées par Hydrheco disposent du marquage CE et de l'agrément ministériel 2014/003.

depuis longtemps une offre globale, composée de micro-stations, filtres compacts sans oublier l'ensemble des équipements destinés à faciliter la mise en œuvre d'une solution traditionnelle. Ils ont été récemment rejoints par Eloy Water, fabricant bien connu de micro-stations qui a présenté l'an dernier et pour la première fois un filtre compact, le X-Perco. Il se compose d'une cuve unique rectangulaire en polyéthylène roto-moulé comprenant une zone de décantation et une zone de traitement garnie d'un média filtrant issu de fibres naturelles de bois et de lignite. X-Perco peut être installé pour un usage permanent ou intermittent et ne requiert pas d'énergie pour fonctionner.

À l'inverse, Premier Tech Aqua qui développe une large gamme de filtres compacts coco de 4 à 20 EH en version « pack » ou en « ligne », en polyéthylène, polyester ou béton, a présenté pour la première fois sur Pollutec 2014 une micro-station, la Solido (5 à 10 EH) reposant sur un système SBR. Cet élargissement de gamme, rendu possible par le rachat de Rewatec GmbH, permet à Premier Tech Aqua de proposer aujourd'hui la plus large gamme du marché européen de l'assainissement non collectif.

Les « pure players » restent toutefois nombreux : Eparco, Ouest Environnement et Biorock sur le marché des filtres compacts, ATB, Tricel, Graf, Hydrheco, Stradal, NDG Eau, Bionest, Eauclin, Epur, SMVE ou Obio sur celui des micro-stations. IFB Environnement, Phyto-Plus Environnement et Epur Nature en filtres plantés.

Est-ce pour autant la fin des traditionnels antagonismes qui opposent les filières compactes entre elles depuis plusieurs années ? Pas sûr,

même si le fait que de plus en plus de fabricants proposent désormais un choix élargi peut contribuer à faire émerger un consensus sur deux des questions qui agitent le monde de l'ANC : l'intermittence et la vidange des boues.

L'intermittence se rattache à la variation des charges organiques et hydrauliques liée à l'alternance de périodes d'occupation et d'inoccupation.

En France, aucun texte officiel ne comporte de restriction en termes d'utilisation en résidence secondaire des filières compactes. Les notifications d'agrément des microstations indiquent uniformément au chapitre lié aux conditions de mise en œuvre que ces dispositifs ne peuvent pas être installés pour fonctionner par intermittence. Une note sur le site du ministère de l'écologie, sans valeur juridique, précise par ailleurs que « en raison de leur mode de traitement, certains dispositifs agréés ne sont pas adaptés pour fonctionner par intermittence. Lorsque cela est mentionné dans l'agrément, le dispositif ne doit pas être installé dans une résidence secondaire ». Marcel Hartenstein, Epur, précise



Micro-station Oxyfiltre après installation. Réalisation Stoc Environnement.



Remosa dispose de différents procédés de traitement en fonction des besoins et des caractéristiques de chaque installation : système SBR lorsqu'il y a une variation importante du débit journalier et le besoin d'éliminer l'azote, système MBBR quand il existe une charge polluante très importante, boues activées avec décanteur primaire, etc...

Parce que Biorock accepte les pics de charges et les périodes d'absence de charge organique, des installations, ici de 20 EH, sont possibles dans les refuges de montagne.



que « c'est le seul texte existant : il n'a pas de valeur juridique. Aucune justification à cette restriction n'a pu être apportée, aucun document scientifique justifiant et validant l'autorisation des filières classiques par filtration n'a pu être fourni à ce jour et aucun protocole de test ne peut être présenté, tant pour les filières classiques que pour les filières compactes. Pour ce qui concerne notre filière, nous sommes en capacité de démontrer son bon fonctionnement en activité occasionnelle ». Exception faite de l'Oxyfiltre de Stoc Environnement, agréée pour l'intermittence, plusieurs fabricants parmi lesquels NDG Eau, Eloy Water, Sebico, Simop ou Tricel considèrent que leur micro-station, pour des raisons qui leurs sont propres, est capable d'absorber correctement de substantielles variations de charges. Mais dans des conditions qui diffèrent notablement d'une micro-station à une autre, ce qui n'est pas forcément facile à comprendre pour l'utilisateur... Les professionnels comme d'ailleurs les organismes notifiés - CSTB et CERIB - attendent toujours une définition précise de l'intermittence.

La fréquence de vidange des boues, ou, plus précisément le volume minimal de boues en décantation est un autre point sensible pour les micro-stations. « Le taux de fréquence de vidange est directement proportionnel au volume de stockage des boues » rappelle Marcel Hartenstein chez Epur. En filière classique, le volume de 3 m³ minimum est imposé par arrêté ministériel. Le rapport d'Audit n° 009159-01 d'avril 2014 réalisé par le CGEDD préconise l'obli-

gation de ce volume minimum de 3 m³. Mais l'incertitude demeure. Alors que la vidange des filières traditionnelles s'impose dès lors que les boues atteignent 50 % du volume utile de la décantation primaire, le chiffre de 30 % s'applique aux micro-stations sans qu'aucune raison technique ne justifie véritablement cette différence. L'avis publié au JO indique que la fréquence de vidange est liée au taux de remplissage (50 % pour un filtre, 30 % pour une micro-station). La fréquence de vidange fait partie des critères d'évaluation de la demande d'agrément. L'utilisateur doit donc s'en remettre au fabricant qui, bien souvent, s'appuie lui-même sur les valeurs

expérimentales obtenues dans des conditions sollicitantes (occupation permanente à pleine capacité) réalisées pour le marquage CE pour déclarer des chiffres souvent très différents de ceux constatés sur le terrain. Tricel, qui commercialise deux micro-stations de 1 à 6 EH, la FR6/3000 et la FR6/4000, doit ainsi annoncer une fréquence théorique de vidange de 1 fois tous les 4 mois pour la première et de 1 fois tous les 10 mois pour la seconde quand, dans les faits, et en occupation permanente à pleine charge, la première présente une période de vidange réelle constatée comprise entre 12 et 18 mois et la seconde entre 31 et 57 mois. « Quand le CSTB calcule à propos de la Bioxymop® une fréquence de vidange tous les 8 mois, la pratique et le retour d'expériences révèlent une période comprise entre 36 et 48 mois », souligne-t-on de la même manière chez Simop. Même constat chez SMVE avec sa micro-stations Eyvi® : de 3 mois théorique d'après les agréments, le délai constaté sur le terrain oscille entre 12 et 24 mois...

Confrontés à cette difficulté, les fabricants de micro-stations gèrent cette difficulté comme ils le peuvent, tiraillés entre le souci de rester compétitif par rapport à la concurrence sans pour autant tromper le consommateur et nuire à la crédibilité de la filière toute entière.

Certains se tournent vers le terrain pour favoriser la remontée des suivis. C'est le



Pour vérifier le bon fonctionnement de ses stations, NDG eau contrôle plus de 100 stations par an chez les usagers choisis au hasard et répartis sur tout le territoire. Durant ces contrôles, NDG eau vérifie le bon état général de la station, mesure le taux d'oxygène dissous dans le compartiment de traitement biologique ; mesure de la hauteur de boue et la détermination de la fréquence de vidange réelle et prélève un échantillon d'eau traitée pour analyser sa qualité (en interne ou par laboratoire indépendant certifié Cofrac).

La micro-station Aquameris AQ2 est monocuve. Le volume de prétraitement de 2 500 litres et la recirculation des boues du clarificateur vers le prétraitement permettent d'espacer la fréquence de vidange. Les conditions de mise en œuvre, de mise en service et d'entretien ont été optimisées.

cas de L'Assainissement Autonome qui assure le suivi, en collaboration avec une communauté de communes et un SPANC, d'une douzaine de ses installations dans l'ouest de la France. C'est aussi le cas d'Eloy Water qui suit 20 départements pilotes régis par une convention juridique entre 3 acteurs : les usagers, la collectivité et l'industriel, de Tricel qui, par le biais de ses contrats d'entretien, assure le suivi régulier de quelques milliers de micro-stations et réalise en laboratoire des analyses exhaustives d'échantillons prélevés sur une centaine d'entre elles chaque année, de NDG eau qui assure le suivi qualité des performances épuratoires de plus d'une centaine de micro-stations réparties sur tout le territoire, de PremierTechAqua qui suit de manière régulière le fonctionnement d'une vingtaine de stations à filtres coco ou encore d'Eparco sur son centre de recherches de Meze. Mais il existe une autre façon d'associer la conception et la fabrication des systèmes aux remontées du terrain de manière à optimiser et à pérenniser leur bon fonctionnement : l'instauration et la généralisation du contrat d'entretien.

Favoriser la généralisation du contrat d'entretien

La majorité des fabricants en conviennent, le contrat d'entretien, dès lors qu'il est bien accepté par l'utilisateur, répond à plusieurs problématiques importantes. Il permet de faire prendre conscience par le public concerné de l'importance de l'entretien et de la maintenance. Il est l'un des rares moyens qui permette de garantir un fonctionnement pérenne et durable d'un équipement, voire d'un parc d'équipements s'il devenait obligatoire sur l'ensemble des filières. Il permet également aux fabricants de rester en prise avec ce qui se passe sur le terrain. Conscients de son importance et des enjeux liés à la traçabilité de leur production, beaucoup de fabricants cherchent à le promouvoir. Simop fait évoluer son offre de services et propose à chacun des installateurs d'une Bioxymop, une assistance à la mise en service effectuée par téléphone auprès de correspondants techniques ou par l'équipe de



commerciaux itinérants ou, lorsque nécessaire, par la société Assisteaux. Graf offre la première visite tout comme Eloy Water qui offre un premier entretien complet sur les installations Oxyfix et X-Perco de 4 à 20 EH achetées après janvier 2014. Par ailleurs, elle propose une extension de garanties lorsque le produit installé fait l'objet d'un enregistrement online ou via la carte d'identité. ATB offre de son côté la première année d'entretien.

Biorock a également mis en place depuis 2 ans, un programme permettant aux utilisateurs de bénéficier de la première visite d'entretien gratuite. Cette première intervention, offerte, permet à Biorock d'informer et de sensibiliser ses usagers.

Sebico dispose d'un réseau d'entreprises partenaires qualifiées ayant suivi une formation sur la pose, la mise en service et la maintenance des micro-stations de la gamme Aquameris (Aquaméris et Aquameris AQ2). Ces partenaires s'engagent sur la charte Aquameriste.

Marcel Hartenstein, chez Epur, s'inquiète de voir apparaître de nombreuses sociétés sur le marché, proposant leurs services de maintenance "tous produits et toutes marques". « Chaque filière épuratoire a cependant ses spécificités, parfois simples et parfois complexes comme les filières SBR, rappelle-t-il. Il s'agit donc de former complètement et correctement les opérateurs ». Conscient de cela, Epur a mis en place un Centre de Formation et une accréditation spécifiques des techniciens concernés, valable 2 ans, renouvelable selon certains critères de qualité. « Ils sont tous signataires de notre Charte Qualité Maintenance », souligne Marcel Hartenstein. Epur a ouvert son centre de formation à l'ensemble des acteurs, y compris

aux SPANC qui le souhaitent. Ces efforts, méritoires, visent à lutter contre « une baisse générale de la qualité des systèmes, avec la généralisation de dispositifs à bas coûts nécessitant un entretien ou une maintenance importante mais jamais réalisée », comme le souligne Stéphane Bavaveas chez Eparco. Sur le terrain, les contrats d'entretien démarrent à 90 euros et vont jusqu'à 230 € selon la fréquence, le nombre de déplacements, la main-d'œuvre et les pièces qui sont comprises dans le contrat sans oublier la complexité du fonctionnement du système épuratoire concerné. Un coût non négligeable qui peut être dissuasif pour certains, surtout s'ils ont opté pour une filière

Entretien et maintenance : le marché se structure

AMI Assainissement s'est spécialisé dans l'entretien et le dépannage des micro-stations d'épuration. « Aujourd'hui, des vidangeurs, des sociétés de maintenance électromécanique ou des électriciens tentent de réaliser l'entretien de ces systèmes d'assainissement autonome sans toujours être correctement formés, explique Philippe Sauget chez AMI Assainissement. L'inconvénient majeur est le coût de leur intervention puisqu'il faut 2 visites (le mainteneur et le vidangeur). AMI Assainissement permet à l'utilisateur de station individuelle autonome de souscrire un contrat. Ce contrat est économique, l'intervention s'effectue en une seule visite pour l'entretien et l'extraction des boues ».



Les techniciens qui interviennent chez les clients s'engagent à respecter la Charte de Qualité AMI assainissement : réactivité (toute demande est traitée dans la journée), intervention en moins de 72 heures en réponse aux problèmes sérieux rencontrés par les clients. Proximité grâce au maillage géographique sur toute la France. Compétence et équipement, tous les techniciens sont formés aux différentes technologies de l'ANC, les véhicules de la société AMI assainissement sont équipés pour répondre à tous les problèmes spécifiques liés au fonctionnement de ces systèmes.

IFB Environnement propose une large gamme Assainissement par filtre planté de roseaux Végépure® (agrément de 4 à 20 EH).



IFB Environnement

réputée simple à entretenir. Sur le terrain, la souscription d'un contrat d'entretien reste marginale: en 2012, 25 % seulement des filières compactes installées ont fait l'objet d'un contrat d'entretien...

Faut-il le rendre obligatoire comme c'est le cas dans certains pays comme en Allemagne et, dans l'affirmative sur quels types de filières, sachant que les exigences diffèrent selon les systèmes de traitements? Le débat est ouvert. Même si, pour l'ensemble des filières, un entretien régulier créé les conditions d'un retour d'expériences régulier et satisfaisant, l'idée d'un contrat d'entretien obligatoire et uniforme peine à s'imposer.

Certains y sont favorables comme par exemple Laurent Jeanne chez L'Assainissement Autonome qui y voit le moyen de pérenniser les systèmes mais aussi d'introduire plus de transparence en matière d'exploitation et d'entretien. Stéphane Bavaevs, Eparco, plaide par exemple pour un contrat d'entretien obligatoire mais uniquement pour les systèmes utilisant de l'électromécanique. François Le Lan, directeur général de Tricel, reprenant en cela la position de l'IFAA, insiste sur le fait que tous les dispositifs d'ANC exigent un entretien régulier, soulignant le fait que cette exigence d'entretien par le propriétaire et/ou un professionnel figurait déjà dans le Code de la Santé Publique bien avant l'arrivée des filières agréées en France, laissant supposer qu'elle faisait déjà l'unanimité à l'époque. Pour, Nicolas Lecomte Guéziec, Premier Tech Aqua, « La demande est toujours importante et ceux qui tirent leur épingle du jeu sont ceux qui, toujours au prix du marché, sauront assu-

rer la fiabilité de l'installation et garantir à long terme leurs filières d'assainissement. Pour assurer cette pérennisation des filières d'ANC, il est impératif de rendre obligatoire l'entretien des systèmes et de structurer une démarche réaliste de suivi in-situ des performances. Comme pour tous appareils ou équipements, il n'y a pas de magie, les filières d'ANC nécessitent un entretien minimum sur une base annuelle. Ce sera l'enjeu majeur des prochaines années: la performance et l'accompagnement des installations dans le temps ».

Eloy Water y est également favorable. « Un entretien régulier doit être réalisé de manière professionnelle et consciencieuse dans le but de permettre à l'utilisateur de pérenniser son investissement sur le long terme », souligne Nicolas Schroeder. Mais il faut veiller à ne pas privilé-

gier une filière par rapport à une autre, et notamment ne pas tomber dans le travers qui consisterait rendre l'entretien obligatoire pour les filières agréées sans l'étendre aux filières traditionnelles ». Mais le caractère obligatoire de cet entretien suffira-t-il? Pour Nicolas Schroeder chez Eloy Water, il faudra sans doute aller encore plus loin et notamment sensibiliser l'utilisateur « en proposant par exemple une réduction d'impôts comme cela se fait dans certains pays, ou encore en conditionnant la garantie au caractère effectif de l'entretien ce qui permettrait de replacer l'installateur ou l'industriel au cœur du débat ».

De nombreuses associations de consommateurs commencent à s'émouvoir du manque d'informations préliminaires reçues par les usagers qui découvrent parfois trop tard les contraintes liées à leur installation d'assainissement pour lesquelles ils n'ont pas été préalablement informés. Marcel Hartenstein, Epur, souligne les carences qui pèsent sur le coût à 15 ans tel que parfois présenté et qui ne reflète pas toujours la réalité du terrain. « Il associe des valeurs indicatives avec des éléments variables sans indexation ni réévaluation dans le temps avec des coûts qui datent parfois de 5 ans » souligne-t-il. Pour guider l'utilisateur, Epur a défini des critères de choix relatifs à sa filière Biofrance® portant sur l'entretien et la pérennité de son installation. L'information du consommateur est un critère déterminant lorsque celui-ci doit faire son choix. ■



Epur

Epur a mis en place un Centre de formation et une accréditation spécifiques des techniciens concernés, valable deux ans, renouvelables selon certains critères de qualité. Tous sont signataires de la « Charte Qualité maintenance » Epur.